

Juillet 2024 Vermont Flood Resources

Réponse de l'État du Vermont

- Les 10 et 11 juillet 2024, le Vermont a connu des inondations dans de nombreuses communautés à travers plusieurs comtés.
- Le 10 juillet, le [gouverneur a prolongé l'état d'urgence de 2023 pour tenir compte de la réponse actuelle aux inondations](#).
- Le State Emergency Operations Center (SEOC) coordonne la réponse de l'État et soutient les municipalités qui répondent aux besoins immédiats et se préparent à la reprise.
- [L'État du Vermont a demandé une évaluation des dommages](#) à la FEMA afin de déterminer si le Vermont peut bénéficier d'une Public Assistance Disaster Declaration. Les évaluations seront effectuées dans les comtés d'Addison, d'Orleans, de Washington, de Caledonia, de Chittenden, de Lamoille, d'Orange et d'Essex.
- [L'État a également demandé une évaluation des dommages](#) à la FEMA afin de déterminer si le Vermont peut bénéficier d'une Individual Assistance Disaster Declaration. Des évaluations seront effectuées dans les comtés de Washington et de Caledonia.

Que faire si votre maison ou votre entreprise a été endommagée ?

- **Se connecter pour obtenir des services et des besoins immédiats :**
 - Pour obtenir des [abris d'urgence](#), de la nourriture ou d'autres services d'aide, appelez le 211 en composant le 2-1-1.
 - Pour obtenir un soutien en matière de santé mentale, appelez le 988 en composant le 9-8-8.
 - Pour recevoir des allocations de chômage, [consultez la page réservée à la Vermont Department of Labor Flood](#). (plusieurs langues)
- **Documenter les dommages :** Il est important de documenter vos dommages pour deux raisons : 1) ce sera utile si vous présentez une demande d'indemnisation et 2) cela aidera l'État à demander une aide fédérale en cas de catastrophe. Vous trouverez ci-dessous des conseils pour vous aider dans ce processus :
 - Prenez des photos, des vidéos et des notes **avant** de commencer le nettoyage.
 - Prenez des photos, des vidéos et des notes pendant le nettoyage.
 - Conservez les reçus pour garder une trace de vos dépenses de nettoyage.
- **Faites en sorte que votre maison soit propre et sèche :**
 - Enlevez tous les matériaux mouillés de votre maison et déplacez les débris de l'inondation
 - Ouvrez les fenêtres et les portes.
 - Utilisez des ventilateurs et des déshumidificateurs si cela est possible.
 - Déplacez les débris liés à l'inondation jusqu'à la limite du droit de passage public. Les responsables locaux et de l'État travaillent actuellement à l'élaboration de plans d'enlèvement de ces débris. Mettez de côté les matériaux dangereux en vue de leur élimination ultérieure.

- **Signalez les dégâts :**
 - Contactez votre compagnie d'assurance.
 - Signalez tous les dommages, même si vous ne présentez pas de demande d'indemnisation, à Vermont 211. Vous pouvez faire une déclaration en ligne en visitant www.vermont211.org. Utilisez le « [Formulaire pour résidents](#) » ou le « [Formulaire pour entreprises](#) » tout en haut de la page pour signaler les dommages. Vous pouvez également signaler les dommages par téléphone en composant le 2-1-1.
 - Même si vous n'avez subi que des dégâts minimes, signalez-les au 211. Pour pouvoir bénéficier d'une aide individuelle financée par le gouvernement fédéral, nous devons atteindre un certain seuil de dommages. Il est donc essentiel que nous recueillions le plus d'informations possible.
- **Besoin d'aide pour nettoyer ?** Les habitants du Vermont peuvent appeler la Crisis Cleanup Hotline de l'État pour demander l'aide d'un bénévole et l'aider pour nettoyer les débris, pour déblayer les sous-sols ou pour effectuer d'autres travaux de rétablissement. Appelez la Crisis Cleanup Hotline au 802-242-2054.
- **Prendre soin des débris :** Lors du nettoyage, séparez les débris et laissez-les en bordure du droit de passage pour qu'ils soient enlevés par la ville. Mettez de côté les matériaux dangereux en vue de leur élimination ultérieure. [Consultez la page de l'Agency of Natural Resources' Flood](#) pour plus d'informations sur le nettoyage en cas d'inondation.
- **À l'intention des exploitations agricoles :** Consultez les [directives supplémentaires à l'intention des agriculteurs](#) sur la page de [l'Agency of Agriculture's Flood](#).
- **Restez en sécurité :** Suivez les directives de sécurité relatives au retour à la maison, au nettoyage et les conseils généraux de sécurité après les inondations. Ressources ci-dessous.

Que doivent faire les responsables municipaux ?

Poursuivre les réparations des infrastructures publiques, en documentant étroitement les coûts et en prenant des photos de l'avancement des travaux. Si le gouvernement fédéral approuve une déclaration de catastrophe, vous serez remboursé pour l'intervention et le rétablissement.

Pour de plus amples informations [consultez la page de la Vermont Emergency Management's 2024 Flood Recovery](#).

Informations sur les fermetures de routes

- La meilleure source d'informations sur les fermetures de routes sur les autoroutes de l'État et les autoroutes inter-États est le [New England 511 website](#). L'Agency of Transportation met à jour ce site Internet en temps réel.
- Pour obtenir des informations sur les fermetures de routes locales, utilisez l'appli Waze.

Directives de sécurité après une inondation

- [Department of Health](#): Découvrez comment [rentrer en toute sécurité dans votre maison ou votre entreprise](#), [tester votre eau](#) et [nettoyer les lieux](#) après une inondation.

- [Agency of Natural Resources](#): Découvrez comment [nettoyer et éliminer les matériaux](#) en toute sécurité, [garantir la propreté de l'eau potable](#), [récréer](#), et bien d'autres choses encore.
- [Agency of Agriculture](#): Vous pouvez trouver des directives de sécurité pour votre entreprise agricole, y compris les [entreprises laitières](#), les [transformateurs de viande et de volaille](#), les [agriculteurs](#), les [producteurs](#), et bien plus encore.

Comment venir en aide

- Pour vous porter volontaire pour le nettoyage après les inondations, consultez le site www.vermont.gov/volunteer.
- Faites un don pour soutenir les victimes des inondations par l'intermédiaire du Vermont Community Foundation's [Vermont Flood Response and Recovery Fund](#).
- Les entreprises et les organisations qui souhaitent faire des dons de produits en vrac peuvent appeler le 888-653-7715 ou envoyer un courriel à l'adresse donations@vermont.gov.
- De nombreuses communautés organisent des actions de bénévolat au niveau local. Consultez les sites Internet de votre ville ou de votre village et les groupes de médias sociaux locaux pour trouver d'autres opportunités.

Liens rapides

Translated Flood Resources – vem.vermont.gov/flood/translation

Vermont Emergency Management – vem.vermont.gov/flood

Vermont Department of Health – healthvermont.gov/flood

Agency of Natural Resources – anr.vermont.gov/flood

Agency of Commerce and Community Development – accd.vermont.gov/flood

Vermont Department of Labor – labor.vermont.gov/flood-safety-resources

Agency of Agriculture – agriculture.vermont.gov/flood

Department of Mental Health – mentalhealth.vermont.gov/flood

Volunteer for Storm Recovery – vermont.gov/volunteer